



LES BREVES

DES DEPARTS, DES ARRIVEES UNE NOUVELLE EQUIPE

La fin de l'année fut marquée par le départ de Nadia, notre employée de l'agence postale pour d'autres projets personnels. Elle est depuis remplacée par Frédérique Sellenet qui a pris ses fonctions dans la continuité.



En mai, ce fut le temps de dire au revoir à Martine

Reverchon notre secrétaire depuis 2007. Elle va pouvoir maintenant se consacrer à sa famille, à ses passions, et prendre le temps peut-être de ne rien faire. Nous lui souhaitons une bonne retraite!

Elle est remplacée par Frédérique Da Ros qui travaillait auparavant au SIVOS, nous sommes ravis de l'accueillir à ce poste.



REPAS COMMUNAL UN MOMENT SUPER SYMPA !



INFOS

**NOUVEAUX HORAIRES DE MAIRIE
OUVERTURE AU PUBLIC :
LUNDI ET MARDI DE 08 H À 12 H
JEUDI 08 H - 12 H ET 13 H 30 - 16 H 30.**

Salle de convivialité cherche NOM!

Suite au déménagement du bureau de poste et du secrétariat de mairie, le conseil a acté la réhabilitation de la partie agence postale pour créer une petite salle de convivialité (dans l'ancienne école).

Le plafond de la salle a été redescendu et isolé, les murs repeints et le parquet décapé et vitrifié.

Avec son point kitchenette et ses toilettes, cette salle est parfaite pour des réunions ou des temps de jeux de société par exemple.



Les associations qui souhaitent l'utiliser peuvent la réserver en mairie pour vérifier les disponibilités et indiquer la personne responsable.

Cette salle accueille déjà les réunions du syndicat des eaux le jeudi.

Il ne nous reste plus qu'à trouver un nom à ce lieu : **alors à vos idées!**

Adresser vos propositions en mairie ou par mail mairie.doucier@wanadoo.fr

COÛTS DES
TRAVAUX
42 326.4 € TTC

Un pont, une route au top!

Au vu de l'état dégradé de la route du **Pont de Rouilly**,

le conseil municipal a décidé de réaliser la rénovation de ce tronçon, ainsi que les abords.

Le projet a été financé en partie par de la DETR (Etat) pour un montant de 23 146.20 €.



Le pont de ROUILLY, un environnement à protéger



Depuis quelques années, la berge de la rive gauche du Hérisson à l'aval du Pont de Rouilly, entre Collondon et Chatillon, s'érode. Afin d'éviter l'aggravation du phénomène et protéger la route, un renforcement des berges va être réalisé.

La commune a obtenu les autorisations nécessaires et les travaux, en concertation avec la DDT pour les dates, auront lieu cette année.

Les arbres déracinés dans le cours d'eau et certains autres sur le terrain privé au dessus de la berge seront disposés le long de la rive.

La berge sera ainsi protégée, et à terme, le courant modifié apportera des alluvions qui renforceront aussi la rive.

Les aménagements et l'embellissement du village, se poursuivent.



Installation de bancs, tables de pique nique et plantation d'une haie bocagère au **PARC-EPIC**



Réalisation d'un parterre au Molard du Matier, pour l'implantation d'une prairie fleurie et de nouveaux pots de fleurs impasse des Vernes.



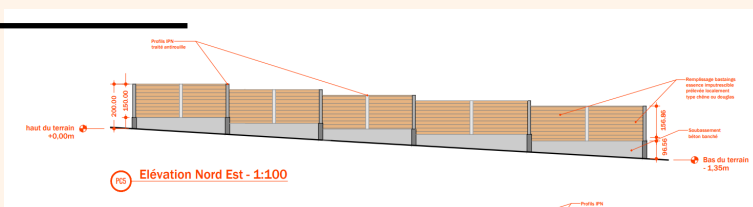
Création d'un parterre de plantes aromatiques, médicinales et arbustes persistants qui sera agrémenté par l'école et l'ALSH.

N'hésitez pas à faire encore des dons de plantes.

La plateforme de déchets verts sur les rails



SUBVENTIONS
DETR (ETAT) : 9534 €
DÉPARTEMENT : 7490 €



Ce nouveau service à la population verra prochainement le jour puisque nous avons obtenu toutes les autorisations et subventions sollicitées.

Située sur le chemin des lagunes, cette « **végèterie** », vous permettra de déposer vos déchets verts de jardin (coupe de haie, tontes...) dans les cellules adaptées.

La commune procédera au broyage et compostage pour le traitement de ces déchets.

INFOS

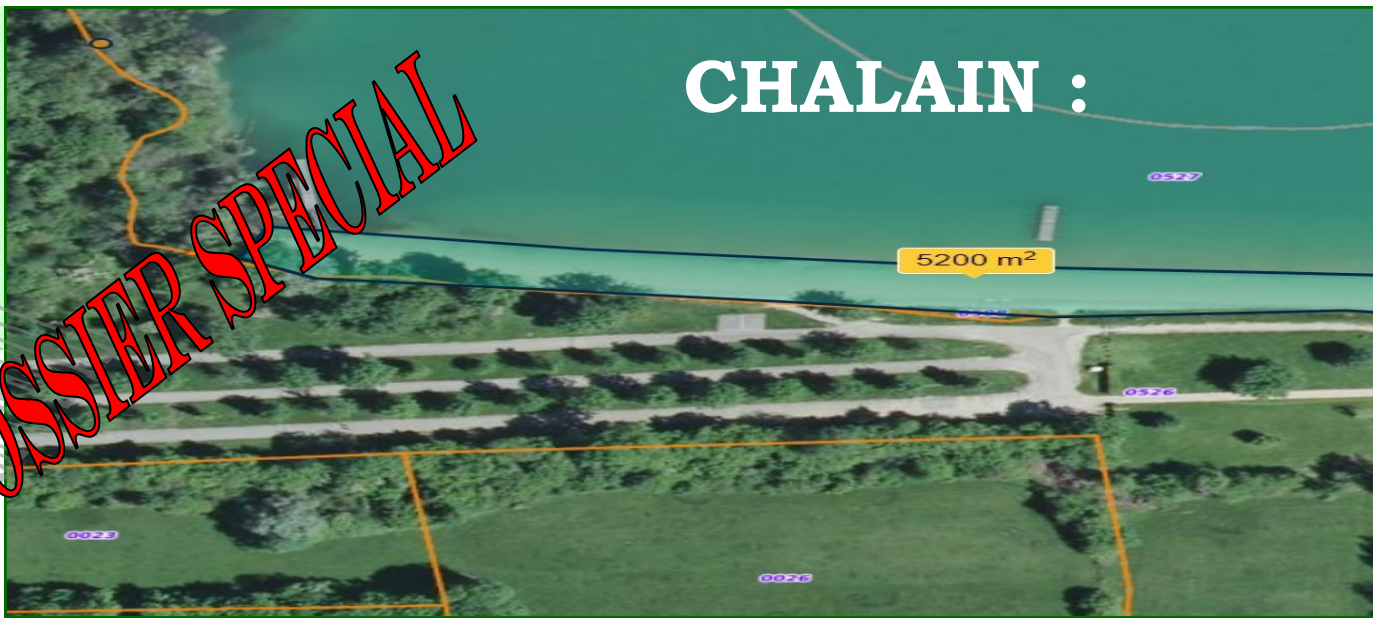
LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
(Ancien secrétariat de mairie)

Horaires d'ouverture : jeudis 9 h 30-11 h 30
14 h 30-17 h 00



CHALAIN :

DOSSIER SPECIAL



Une nouvelle vie pour Chalain, un temps d'adaptation !

Dans notre édition 2022, nous avons abordé les prémices de l'avenir du Lac de Chalain. 2023 est donc marquée par la fermeture du camping de masse du domaine de Chalain, une page se tourne avec le défilé depuis ces derniers mois des mobil-homes et petits chalets. 2023 portera la fermeture des lagons, avec pour conséquence l'arrêt des séances de piscine pour les enfants de notre groupe scolaire (activité obligatoire de l'éducation nationale).

Ces décisions ont mobilisé le conseil municipal, qui a reçu le collectif des commerçants, pour les soutenir auprès des instances du Département, de la Région, de Mr le Préfet...Mais à ce stade malheureusement, nous sommes bien démunis face à de telles décisions et peu de retours positifs pour agir.

Il paraît qu'il faudra « **s'adapter** »!

Quel avenir pour notre plage?

La 1ère étape du projet autour de Chalain, n'est autre que sa préservation. Notre lac souffre d'eutrophisation, les scientifiques sont formels : **il faut agir!** Nous sommes conscients de cette nécessité et ne pouvons que suivre les préconisations pour cette préservation.

La 1ère phase actée par le département passe par le maintien de la cote hivernale (488 m) toute l'année; Selon les experts, les changements de niveau pourraient être une cause. A ce stade cette décision n'est pas sans conséquences pour notre site.

Nous perdons la quasi-totalité de la plage de sable fin. Il ne restera qu'une petite langue d'environ 1 m. Se pose donc à ce stade le problème d'accès sécurisé à l'eau sur les 2/3 des berges, la position du poste de secours à vue de l'ensemble de la baignade, et une réorganisation de la plage ou zone de détente sur les parties enherbées du site. Ce n'est pas simple puisque le lac est un site classé, que nous devons respecter un certain nombre de réglementations environnementales et urbanistiques.

Le conseil municipal a donc déposé une demande d'aménagement du site auprès des services de l'Etat, afin de réaliser des travaux en 2 temps :



LE DEVENIR DE LA PLAGE DE DOUCIER!

Avec le maintien de la cote du lac à 488 toute l'année, environ 5200 m² de plage de sable disparaissent sous les eaux.

- ◆ Pour ce printemps et en vue de cet été, installation d'un nouveau poste de secours (provisoire) et nouvelle zone de baignade avec création de 2 accès sécurisés à l'eau. Déplacement de la zone pédalos en face du snack.
- ◆ Pour l'automne, le gros des aménagements sera réalisé, talutage des berges (zones 1-2-3) afin de créer des accès plus progressifs et sécurisés sur les 3/4 des berges tout en gardant leur courbe naturelle, enherbement des nouvelles zones, plantation d'arbres pour créer des îlots de fraîcheur.
- ◆ Installation d'un nouveau poste de secours, maintien de la nouvelle zone pédalos.
- ◆ Signalétique du site et des différentes zones recréées

Notre dossier a reçu un avis favorable de l'ensemble des services de l'Etat et du Département. Un dossier de subventions pour financer ces travaux sera prochainement déposé. La commune ne peut assumer seule ces aménagements.



En parallèle, le conseil a conventionné avec le Département, pour classer certains terrains de la zone humide du Vernois en **Espaces Naturels Sensibles**, afin de pouvoir réhabiliter la zone humide et préserver ce site.

Un certain nombre de travaux seront ainsi engagés et financés dans ce cadre, pour redonner à la zone humide sa fonction d'épuration naturelle du lac. Le maintien de la cote, permettra également de préserver cette zone humide et les cités lacustres.

Fonctionnement de la plage 2023

Modifications

La zone de baignade surveillée et le poste de secours seront légèrement décalés en direction du parking.

Deux nouveaux accès au lac vont être créés le long de la berge face au poste de secours. Les pédalos seront déplacés vers le snack légèrement à droite afin de laisser la plus grande zone accessible à la baignade. La location sera assurée par les locataires du snack.

De mai à mi-septembre

L'ouverture et la fermeture du parking seront gérés par le gérant du snack.

Vous pourrez dès maintenant profiter du site.

Du 1^{er} juillet au 31 août

Ouverture du site à 10 h et fermeture à 21 h

Surveillance de zone de baignade de 11 h à 18 h

Entrée gratuite aux habitants de Doucier sur justificatif de domicile. Le macaron (1 par famille) à déposer de manière visible sur le pare brise est à retirer à la mairie.

De fin septembre à mai

Seul le petit parking avant les barrières est accessible pour profiter du calme de cet environnement hors saison.

Le saviez vous ?

Tout le monde connaît les sites archéologiques de Chalain, mais il y en a au moins un autre sur la commune. C'est dans la plaine de Collondon, qu'a été découvert dans les années 70/80 par l'archéologue Dominique Vuillat les restes d'un site d'incinération d'un personnage important. Daté d'environ 2500 ans, ce site a révélé grâce aux restes de carbonisation et à divers objets les rites funéraires de l'époque. Ce sujet vient de la collection d'article de journaux aimablement mis à ma disposition par une personne de Doucier.

L'HEURE DE L'ECOLE!



Doucier du futur

Nous avons réfléchi à quoi ressemblerait Doucier dans le futur. On aimerait que la ville soit plus écologique : moins de pollution (attention aux déchets, plus de vélos et de moyens de transports propres), plus d'animaux et de végétaux, des énergies plus propres (éoliennes, panneaux solaires...) et beaucoup de verdure ! Avec des serres, on pourrait produire les légumes pour la ville et manger local et bio. Nous avons tous dessiné notre Doucier du futur.

Les CE1/CE2

Depuis le mois de mars, les mamies du club de gym de l'ASCD de Doucier viennent nous rendre visite à l'école une fois par mois. Nous faisons de la gym, des jeux, du jardinage.

Nous partageons toujours un moment autour d'un petit goûter préparé par les enfants. Nous espérons renouveler

ces moments d'échange à la rentrée prochaine car les enfants sont ravis de passer ces moments riches avec les « mamies ».

La classe de maternelle



La classe de GS-CP remercie les commerçants qui nous accueillent et répondent à nos questions sur leur métier.

Le FRELON ASIATIQUE reconnu comme espèce INVASIVE.



Ce prédateur nuisible qui éradique les abeilles, nos pollinisatrices et pas que, est **DANGEREUX** pour l'homme !

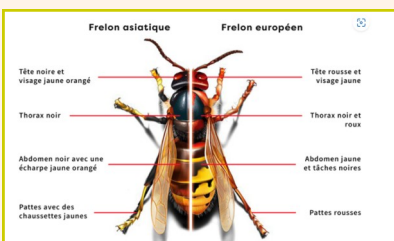
Plus petit qu'un frelon européen, patte jaune avec un corps sombre et le bout de l'abdomen jaune. Il fait son nid **PRIMAIRE** (nid embryon) au printemps sous abri, ruche vide, bord de toit, derrière un volet, dans un roncier. Le nid **SECONDAIRE** plus gros environ 60 x 80 se trouve en haut des arbres l'entrée de son nid se trouve sur le côté jamais en dessous comme l'europpéen !!

Vous comprenez maintenant l'importance de piéger celui-ci !! la bonne période pour attraper les reines **FONDATRICES** des futurs nids **EMBRYONS** pour la ponte est entre le **15 février et 15 mai** environ et du **15 septembre au 15 novembre** pour la reproduction. Après c'est un

piégeage pour la prédation .

Dès que vous voyez un nid, téléphonez à un professionnel ne soyez pas inconscient!

Voici un piège vide en photo réalisé en bois avec 2 cônes spécifiques. Il est sélectif par son diamètre d'entrée avec en dessous un tiroir pour appâter. Il est constitué de vin blanc (répulsif d'abeilles), bière et sirop de fraise, 1 trieur par produit.



Plus de renseignement : affichage panneau mairie : 2 fiches d'identification et sur GDSA39.fr / LE.FRELON.com

LA MORT D'UN GEANT

Dans le 2ème numéro du Hérisson Malin, il était question de 2 grands sapins poussant le long du sentier menant au belvédère de Malva. Le coup de vent de la nuit du 25 au 26 février, a cassé l'un d'eux. Il reste une chandelle (partie encore debout) d'environ 16m. La partie au sol, appelée **volis** est à peu près de la même dimension.

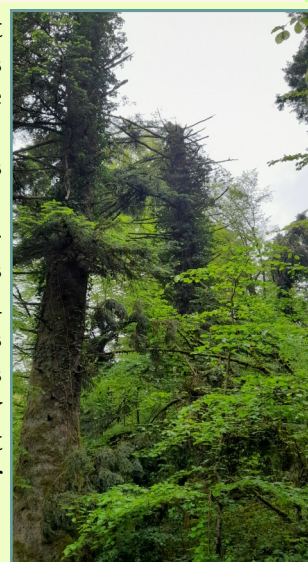
La mort pour les arbres n'est pas instantanée, cette année encore, la sève va monter dans la partie du tronc intact. A brève échéance toutefois, tout va s'arrêter.

Le tronc supporte un gros lierre, plante très intéressante pour les abeilles, car elle fleurit très tard en automne et fournit aussi un abri pour les insectes et les oiseaux.

Les arbres secs sont colonisés progressivement

par de multiples insectes et champignons dont certains ne colonisent que ceux de grandes dimensions.

L'écorce va se fissurer, des plaques vont tomber au sol. Les parties d'écorce adhérentes vont pour certaines d'entre elles s'écartier du tronc par le bas. Ces abris en hauteur sont très prisés par certains oiseaux pour y nicher, et sont fréquemment des sites d'hivernage pour les chauves souris.



Enfin dans quelques années, la chandelle aussi va tomber, les champignons et les insectes finiront par la faire disparaître en la transformant en humus qui servira à la croissance des futurs arbres.



